

## Championnat régional des Maîtres

- catégories : Maîtres, 25 ans et + (1995 et avant)
- plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-2
- publication des engagés : J-1

**Type de compétition :** Compétition d'animation

**Gestion informatique :** La gestion de la compétition est à la charge de l'organisateur de secteur avec l'outil ExtraNat pocket.

**Intégration des résultats sur Extranat :** gérée par l'organisateur.

**Ouverture de la compétition :** Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

**Date et horaire de la réunion d'organisation** (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

**Lieux :** Bras Panon

**Équipements :** Bassin de 25 m ; couloirs dans sa configuration pour la compétition ; Chronométrage manuel ; Bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)

**Médical :** le cas échéant à préciser.

### Détail des épreuves :

- nage libre : 50 m, 100m
- dos : 50 m, 100m
- brasse : 50 m, 100m
- papillon : 50 m, 100m
- 4 nages : 100m

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps

Le cas échéant les épreuves pourraient être complétées, toutefois le programme devra être définitif avant la période des engagements.

**Jury :** Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN et de la LNR, la désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

**Mode de qualification :** nageuses et nageurs âgés de plus de 25 ans, nés en 1994 et avant.

**Modalités d'engagement :** nombre d'épreuve illimité sans limite de temps d'engagement. A la suite de la réunion technique il ne pourra plus y avoir de modification dans les engagements.

- **frais d'engagements :** 2,5 € (clubs labellisés) et 4 € (clubs non labellisés)

**Penalties :**

- **forfait non déclaré :** 12 € par épreuve, Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée

**Récompenses :** 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs

**Transmission et publication des résultats :** compétition traitée par l'organisateur pour la mise en ligne des résultats.

- **Date limite de réclamation :** À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition

- **Date de validation définitive :** Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

**Programme et horaires**

**(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)**

**Dimanche 17 février 2019**

**OP : 8 h 00 – DE : 9 h 00**

- 1 - 50m papillon dames
- 2 - 50m papillon messieurs
- 3 - 100m dos dames
- 4 - 100m dos messieurs
- 5 - 100m nage libre dames
- 6 - 100m nage libre messieurs
- 7 - 50m brasse dames
- 8 - 50m brasse messieurs
- 9 - 100m 4 nages dames
- 10 - 100m 4 nages messieurs
- 11 - 50m nage libre dames
- 12 - 50m nage libre messieurs
- 13 - 100m papillon dames
- 14 - 100m papillon messieurs
- 15 - 100m brasse dames
- 16 - 100m brasse messieurs
- 17 - 50m dos dames
- 18 - 50m dos messieurs